



motion sur les pesticides adoptée par l'Assemblée Générale de Limousin Nature Environnement du 18 Avril 2015

Les adhérents de Limousin Nature Environnement réunis en Assemblée Générale le 18 avril 2015 à Verneuil sur Vienne,

Considérant

Que le plan Ecophyto 1 décidé en 2008 par le gouvernement français est un échec puisqu'au lieu de diminuer, la quantité de pesticides utilisés sur le sol français, déjà très importante a encore augmentée de 9 % en 5 ans

Que le 20 mars 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé a classé 5 pesticides comme cancérigènes probables chez l'homme, dont le glyphosate, principe actif du désherbant de marque « Round up »

Que le coût très faible des pesticides rend leur usage particulièrement économique et donc répandu (par exemple il est plus économique de passer du désherbant que de travailler mécaniquement le sol)

Que les consommateurs sont très demandeurs de produits biologiques mais que c'est la production qui ne suit pas car les aides pour l'agriculture raisonnée chimiquement sont plus importantes que les aides pour l'agriculture biologique

Qu'en agriculture biologique, tout désherbant est strictement interdit, ce qui résout radicalement la pollution par ces pesticides

Qu'il est illusoire de prétendre réduire la quantité de pesticides utilisés par l'agriculture sans convertir massivement celle-ci au bio (ne serait-ce que parce que la monoculture ne peut se passer de pesticides et que le bio ne pratique pas la monoculture...)

Demandent

Aux pouvoirs publics régionaux, nationaux et européens

De décider qu'au terme d'une période de transition de 5 ans, toute les cultures qui ne seront pas reconverties en bio (ou au moins en reconversion) ne pourront plus recevoir de subventions publiques.

De taxer très fortement dès maintenant les pesticides chimiques de synthèse (donc non utilisables en bio), le produit de cette taxe étant utilisé au développement de l'agriculture biologique et notamment à la recherche dans ce secteur, très négligée actuellement.

Limousin Nature Environnement
fédération régionale des associations de protection de la nature en Limousin
11, rue Jauvion – 87000 Limoges – tél. : 05 55 32 95 58

membre de France Nature Environnement